



Intitulé: SECRET PROFESSIONNEL ET PARTAGE DE L'INFORMATION (Z-A38)

Description		Tarif
SECRET PROFESSIONNEL ET PARTAGE DE L'INFORMATION (Z-A38)		ENTREPRISE/OPCO 560 € en 2024 610 € en 2025 INDIVIDUEL 500 € en 2024 550 € en 2025 INTRA A définir en fonction du projet
Durée en jours		2
Durée en heures		14
Tarif Financement individuel		550€
Tarif Entreprise/OPCO		610€
Lieu de la formation	Ecole des parents et des Educateurs Ile de France - 5 Impasse Bon secours – 75011 Paris	

Public

Professionnels du secteur médico-social.

Accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap. Notre organisme de formation met tout en œuvre pour adapter ses dispositifs de formation aux personnes en situation de handicap.

Nous vous proposons :

- De vous accueillir et de vous accompagner individuellement.
- D'identifier vos besoins spécifiques au regard de votre situation de handicap.
- De mettre en œuvre les adaptations pédagogiques et/ou matérielles nécessaires.
- Vous aider à construire votre parcours de formation à l'EPE-IDF.

Méthode

Apports théoriques, quiz juridique, échanges à partir du vécu des participants, analyse de situations concrètes et interactives.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Tous les détails [ICI](#)

Contenu

Formateurs experts

Tous nos formateurs ont une pratique de terrain en tant que psychologues cliniciens, psychologues du travail, psychanalystes, avocats, juristes, médiateurs familiaux, éducateurs de jeunes enfants, anthropologues, sociologues, consultants, etc.

Experts et praticiens, ils vivent sur le terrain les évolutions en cours du secteur social et médico-social et expérimentent les outils qu'ils proposent en formation.

Cette formation sera animée par un juriste

Du secret professionnel au partage de l'information : jour 1

- La distinction droit de réserve/ Obligation de discrétion
- Le Secret professionnel, les personnes concernées, ce qu'il couvre...
- La sanction de son non respect
- La levée du secret
- L'obligation de signalement (réforme de la protection de l'enfance du 5 mars 2007) : signalement administratif, signalement judiciaire

Les différents mécanismes de responsabilité du professionnel : jour 2

Après avoir cerné le domaine du secret professionnel et celui du partage de l'information, comment évaluer les implications de situations complexes sur la posture du professionnel, de l'Institution (qu'elle soit rattachée à l'administration ou non) et des tiers

Du point de vue de la responsabilité de chacun:

- Responsabilité civile, responsabilité pénale, responsabilité disciplinaire.
- La responsabilité de l'administration : distinction entre faute personnelle et faute de service, le cumul de responsabilité et l'action récursoire.

Du point de vue des outils à mettre en place:

- Quel protocole mettre en place (et comment le construire) pour harmoniser les pratiques ?

Objectifs

- Actualiser ses connaissances sur la notion de secret professionnel
- Connaître le cadre du partage de l'information
- Être à même d'évaluer une situation en tenant compte de l'intérêt des usagers, des professionnels, de la loi, des règles de l'institution et du bon sens
- Distinguer les différents mécanismes de responsabilité (disciplinaire, civile, pénale)

Ecole des parents et des Educateurs Ile de France - 5 Impasse Bon secours – 75011 Paris
Tel : 01.44.93.44.88 – Fax : 01.44.93.44.69 - E-mail : formation@epe-idf.com
Enregistré sous le numéro 11750041475 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état
SIRET : 784 718 702 00037